

Commission pour une période se terminant après le 30 juin, mais pas plus tard que le 31 juillet. La décision du Canada de se retirer est ferme et définitive, mais la nouvelle souplesse qui l'accompagne devrait donner aux Parties le temps nécessaire pour remplacer la délégation canadienne. Si l'on devait nommer un successeur qui soit prêt à prendre la place du Canada avant le 31 juillet, nous serions évidemment disposés à ce que le transfert de nos responsabilités se fasse à une quelconque date antérieure qui serait acceptée de part d'autre. Nous continuerons, il va sans dire, de nous acquitter de nos fonctions comme nous l'avons fait, au cours de la période de notre mandat à écouler au sein de la Commission.

En terminant, (et je crois exprimer ici l'opinion de tous les membres de la Chambre) j'aimerais rendre hommage à M. l'ambassadeur Gauvin, au major général MacAlpine, à tous les autres membres de la délégation canadienne qui sont maintenant au Vietnam et à tous ceux qui les ont précédés depuis 1954. Malgré les contrariétés et les dangers ils ont porté bien haut les couleurs du Canada; certains y ont même laissé leur vie. Ceux qui rentreront bientôt au Canada auront la satisfaction de savoir qu'ils ont tout fait pour ramener la paix à la population vietnamienne épuisée par la guerre. Notre délégation a assumé le plus lourd du fardeau d'organiser le travail de la Commission, et il faut attribuer une grande partie du succès qu'elle connaît à la compétence, au dévouement et à l'énergie de ses membres de notre délégation.